

## SENSIBILISER LES LYCÉEN.NE.S DE MILIEU POPULAIRE À LA POURSUITE D'ÉTUDES (PAYS DE LA LOIRE)

Article 1 œuvre pour une société où la réussite ne dépend pas des origines sociales, économiques et culturelles, pour une société où la réussite passe par le lien social et l'engagement citoyen. Plus d'infos sur : [article-1.eu](http://article-1.eu).

**Le/la volontaire sera soutenu.e dans ses missions et accompagné.e par une tutrice salariée.**

### // Sensibiliser les lycéen.ne.s à la poursuite d'études, en participant à :

- Animer des ateliers dans les lycées avec d'autres animateur.rice.s sur les sujets d'orientation et de projet scolaire et professionnel
- Organiser les formations à destination des intervenant.e.s en lycées aux côtés d'un.e membre de l'équipe Article 1 et assurer le lien avec ces animateur.rice.s
- Participer aux réunions avec les équipes pédagogiques au sein des lycées et suivre la relation avec les lycées partenaires
- Contribuer à l'organisation d'événements sur le thème de l'orientation
- Participer au bilan du programme en fin d'année.



### // CONDITIONS

**Début de la mission :** Octobre 2018

**Lieu :** Nantes

**Durée :** 6 à 8 mois

**Horaires :** 24 heures/semaine

**Indemnités :** entre 573,65€ et 680,03€ nets/mois selon échelon de bourse.

### QUALITES APPRECIÉES :

Dynamisme, rigueur, bon relationnel et facilité à parler en public, autonomie, goût pour l'animation et le secteur socio-éducatif, prise d'initiative et sens du travail en équipe.

### POUR CANDIDATER :

Envoyez-nous votre CV et expliquez-nous pourquoi la mission vous intéresse :

[jacqueline.paillusson@article-1.eu](mailto:jacqueline.paillusson@article-1.eu)